



---

## Conseil des droits de l'homme

31<sup>e</sup> session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

### Mexique

Genève, le 7 novembre 2018

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse félicite le Mexique de son engagement très actif dans le domaine des droits humains sur le plan international. Elle salue l'adoption d'une loi générale en matière de disparitions forcées. **La Suisse recommande de doter la Commission Nationale de Recherche d'un budget adéquat, de personnel compétent en suffisance, ainsi que d'un programme de recherche et d'un registre national des personnes disparues.**

Afin de renforcer ses efforts dans la lutte contre l'impunité, **la Suisse recommande au Mexique de garantir dans la législation et la pratique l'indépendance de la justice, et notamment à ce que les juges puissent exercer leurs fonctions libres de toute ingérence, pression ou influence abusive.**

La Suisse reste préoccupée par la situation des défenseurs des droits de l'homme et journalistes dans le pays e. C'est pourquoi, elle réitère sa recommandation **de renforcer le mécanisme de protection des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes en le dotant des ressources et compétences nécessaires à son travail.**

Je vous remercie.